

Commune de Sainte-Reine Département de Savoie		DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL N° 2025-38
Nombre de Conseillers En exercice : 10 Présents : 7 Votants : 7 Votes pour : 7 Votes contre : 0 Abstention : 0	L'an deux mille vingt-cinq le 19 Décembre Le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Reine, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur FERRARI Philippe, Maire. Date de convocation du Conseil Municipal : le 11 décembre 2025 Présents : Mesdames, Messieurs, FERRARI Philippe, MICHEL Véronique, PERRIER Mathieu, RIVOLLET Yves, VIBERT Annie, SAMSON Aurélie, GACHET Stéphanie, Absents excusés : LEXTRAIT Emmanuel, MATKOVIC-PELLERIN Jessica, PERIER Marine donne pouvoir à Ferrari Philippe	
Préfecture	Secrétaire de séance : VIBERT Annie Mme SAMSON Aurélie ne prend pas part au vote car elle est personnellement impliquée dans cette délibération	

Objet : Tarifs des Baux Communaux 2025

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il faut procéder à un changement de bail car Mr Gouret André cesse son activité d'exploitant agricole au 01/01/2025.

Le repreneur est Madame Samson Aurélie : Entrepreneur individuel : 4125 route des Bauges 73630 Sainte-Reine. La commune doit procéder à un nouveau bail à son nom.

Commune	Lieu-dit	N° parcelle	Contenance m ²	Prix en euros
Sainte-Reine	MOLLARD DES TRONCHES	ZC 31	42a 95ca	
Sainte-Reine	LA GRANDE ROCHE TTE	ZK 70	42a 65 ca	
Sainte-Reine	LA GRANDE ROCHE TTE	ZK 71	73a 65ca	
Sainte-Reine	LA ROCHE TTE	ZK 2	34a 70ca	
Sainte-Reine	LA ROCHE TTE	ZK 1	24a 75ca	
Sainte-Reine	LES CAVETTES	ZI 42	49a 25ca	
Sainte-Reine	ROC BLANC	B 2	5ha 98a 90ca	
Total général			8ha 66a 85ca	126.53 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de conduire ces baux communaux à partir du 01/01/2025 pour une durée de 9 ans à tacite reconduction et d'appliquer le tarif de 126.53 €

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Sainte-Reine le 19 décembre 2025

La secrétaire
VIBERT Annie



Envoyé en préfecture le 30/12/2025
 Reçu en préfecture le 30/12/2025
 Publié le 
 ID : 073-217302777-20251219-DELIB202538-DE

Le Maire
Philippe FERRARI

